

# RÉSISTANCE SOCIALE



" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès

## SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / p.2 : Solidarité internationale / p.3 : Financement de la Sécurité sociale / p.4 : Manifeste des médecins solidaires / p.5 : De quoi l'assouplissement est-il le nom ? / p.6 : Une bombe fiscale à retardement... à effet immédiat ! / p.7 : Pacte budgétaire : communiqué RÉSO/Convergence / p.8 : Coup de gueule



**TUNISIE : NON AU CONCEPT DE « COMPLÉMENTARITÉ » DES FEMMES**  
(voir la rubrique « Solidarité internationale » en page 2)

## L'ÉDITO

Pauvres Belges ! Qu'ont-ils fait pour que la France se débarrasse chez eux de ses « riches cons » ? C'est un des feuillets de la rentrée que nous imposent les médias. Nous ne nous y attarderons pas. Pourquoi reprocher aux patrons du MEDEF d'être ce qu'ils sont ?

À Résistance Sociale, nous préférons nous tourner vers ceux qui ont été élus pour répondre aux besoins et renforcer les droits des salariés, pour leur demander d'agir. Or, les annonces de fermetures d'usines continuent. D'abord le groupe agroalimentaire Doux qui ferme le site de Graincourt (?) et dont le patron affiche un total mépris pour les employés. Une centaine de ceux-ci occupent toujours le bâtiment. Ensuite PSA qui, malgré les déclarations encourageantes d'Arnaud Montebourg, va fermer l'usine d'Aulnay, déclarée non viable.

J'entends déjà les exclamations : « l'État ne peut pas tout faire ». Cela me rappelle des souvenirs de Vilvoorde... La question n'est pas de savoir si l'État peut tout faire, mais plutôt si le gouvernement de gauche décide ou non de prendre des moyens, y compris ceux de l'État, pour agir. Pour l'instant : bien peu.

Gaz de France, privatisé chez Suez, voulait augmenter ses tarifs de +7 %. Le gouvernement lui a imposé de limiter la hausse à +2 %. Notons qu'il s'agit de la cinquième augmentation en un an. La mesure gouvernementale n'est donc pas révolutionnaire, mais au moins le gouvernement n'est pas resté l'arme au pied.

De même d'ailleurs pour ce qui concerne le maintien d'une mesure phare du candidat Hollande : la taxation à 75 % des hauts revenus a été réaffirmée.

Dans la Fonction publique, l'inquiétude demeure. A l'exception de postes supplémentaires dans la police et de quelques impacts positifs à l'Éducation nationale, la RGPP est toujours à l'œuvre, particulièrement dans l'hospitalisation publique, où les fermetures de services, voire d'hôpitaux, perdurent. Heureusement, les collectifs de soutien qui rassemblent les divers personnels et la population sont très actifs et quelquefois gagnants. Tel député qui prône la soumission aux décisions bruxelloises à l'Assemblée nationale tiendra un tout autre langage face à ses électeurs qui refusent de subir les conséquences du choix parlementaire de l'austérité budgétaire.

(suite page 2)

## L'ÉDITO (suite)

Le budget ! Au moment où Algirdas Šemeta, commissaire européen chargé de la fiscalité, déclare : « avant la fin de l'année, la Commission présentera ses propositions sur la manière d'améliorer la lutte contre la planification fiscale abusive » (*sic*), abordons donc le sujet du moment : la ratification du traité sur la « stabilité », la « coordination » et la « gouvernance », le TSCG. Un des engagements de F. Hollande était de le renégocier. Aujourd'hui, c'est haro sur ceux qui refusent de le voter ! Première grave dérobade gouvernementale, et quel manque de courage – ou de conviction ? – pour les uns, quelle déception pour les autres.

Eh bien à Résistance Sociale, nous n'avons pas peur du débat et nous ne craignons pas l'avis du peuple. C'est pourquoi nous appelons à un référendum sur la ratification du TSCG. Peut-on disserter sur la démocratie et priver ainsi le peuple d'une partie essentielle de sa souveraineté ? Peut-on imaginer que ses représentants acceptent de se laisser ainsi amputer. Pourquoi donc ont-ils sollicité nos suffrages si ce n'est pour mener une politique différente de celle qui nous a été imposée ces dernières années ?

*Voilà pourquoi Résistance Sociale appelle à se joindre (Cf. communiqué p.7) et sera présente à la manifestation contre la ratification du TSCG et pour l'organisation d'un référendum afin de consulter notre peuple.*

**Tous à la manif, Citoyens !**

**Marinette Bache**

## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

► **Portugal** : Contre les nouvelles mesures d'austérité, annoncées par le Premier ministre social-démocrate Pedro Passos Coelho, plusieurs centaines de milliers de Portugais ont manifesté dans une trentaine de villes du pays.

**"Stop au terrorisme social", "Ceux qui volent le Portugal doivent être jugés", "Que la troïka aille au diable"**, c'étaient les principaux slogans et banderoles indiquant clairement le rejet des mesures de rigueur imposées par les trois bailleurs de fonds du Portugal, l'UE, le FMI et la BCE, en échange du plan dit « de sauvetage ».

Les manifestations qui dépassaient le cadre politique habituel, étaient soutenues par l'opposition de gauche et le principal syndicat portugais, la CGTP qui a prévu un grand rassemblement le 29 septembre. A Porto, la grande ville du nord du pays, des milliers de personnes ont réclamé samedi la démission du premier ministre.

Depuis qu'il a annoncé un renforcement de l'austérité, le premier ministre essuie un flot de critiques non seulement de la part de l'opposition de gauche, mais aussi de plusieurs de ses alliés politiques et même du patronat. Principal axe de sa politique, l'austérité a entraîné une forte contraction de l'économie – 3,3 % au deuxième trimestre –, tandis que le chômage dépasse les 15 % de la population active. Pris à la gorge, le gouvernement a dû admettre qu'il ne pourrait remplir cette année son engagement de ramener le déficit public à 4,5 % du PIB.

► **Espagne** : De tout le pays, les manifestants ont convergé vers Madrid avec pour slogan *"Ils veulent ruiner le pays, il faut l'empêcher"*. Les drapeaux rouges et blancs des syndicats côtoyaient les simples pancartes portant un seul mot : "NO". C'est le symbole de ces rassemblements qui, en Espagne comme au Portugal, rassemblent militants et personnes qui ont peu l'habitude de manifester.

Tous dénoncent la politique de rigueur menée par le gouvernement de droite de Mariano Rajoy : enseignants, parents et élèves en vert pour défendre l'éducation, cortège blanc de la santé, - un groupe d'employés de la santé défile autour d'une pancarte proclamant : *"Les coupes dans la santé TUENT"* - marche noire pour les fonctionnaires, défilé orange pour les personnes dépendantes et âgées, violet pour les femmes inquiètes pour leur droits, dont l'avortement. *"Sauvez les gens, pas les banques"*, exigent les tee-shirts noirs.

Des salaires qui baissent, un temps de travail qui augmente, des jeunes diplômés qui partent à l'étranger, l'Espagne a

l'impression de revenir 20 ou 30 ans en arrière. Avec pour objectif de ramener le déficit public, qui a atteint 8,9% du PIB en 2011, à 6,3% cette année, 4,5% en 2013 et 2,8% en 2014, le gouvernement a sacrifié la prime de Noël des fonctionnaires, augmenté les impôts et la TVA, réduit les allocations chômage...

*"Nous voulons dire haut et fort au gouvernement que nous ne sommes pas d'accord, que sa politique fait trop de dégâts, que nous ne nous résignons pas"*, a déclaré le secrétaire général de CCOO, Ignacio Toxo. Le leader de l'UGT, Candido Mendez, a affirmé que cette journée marquait le début d'un *"long"* combat contre l'austérité.

► **Tunisie** : Déclaration de solidarité adressée par la CGT à l'UGTT - Stop à la complémentarité des femmes ! – Montreuil, vendredi 24 août 2012.

« Alors que les femmes tunisiennes se sont engagées avec courage dans la lutte pour la construction d'une société démocratique, elles subissent d'incessantes tentatives de remise en cause de leurs acquis historiques de la part des forces au pouvoir.

S'il était adopté, le projet de l'article 28, qui consacre une vision paternaliste en instaurant une notion de « complémentarité » des femmes par rapport aux hommes, marquerait une régression par rapport à l'actuel statut des femmes tunisiennes. Il irait à l'encontre de leur juste combat pour l'égalité pleine et entière. La transition politique que vit la Tunisie offre des opportunités sans précédent de consolidation des droits actuels des femmes, mais aussi de progrès. Progrès indispensables, notamment en matière de droit à la santé, à l'enseignement, à l'éducation, à l'emploi, à l'accès aux postes de décision, à la dignité, à l'autorité parentale...

Nous saluons la volonté de l'Union générale tunisienne du travail (Uggt) de faire des droits des femmes une priorité d'action, et de combattre toutes formes de discrimination.

Nous affirmons tout notre soutien et notre solidarité envers les associations féministes, envers la Commission Femmes de l'UGTT, et envers toutes les organisations qui se mobilisent, à travers le pays, afin d'exiger l'inscription dans la Constitution en cours de rédaction de l'égalité totale entre les femmes et les hommes. »

**Résistance sociale s'associe pleinement à cette déclaration.**

# PLACE AU DÉBAT

*Intervention à la Fête de l'Humanité de Jean-Claude CHAILLEY, secrétaire général de Résistance Sociale, sur le financement de la Sécurité sociale*

Dans toute l'Union européenne et notamment en France il y a une campagne d'une violence inouïe pour baisser le « coût » du travail, réduire les services publics, et notamment la protection sociale.

Contrairement à ses promesses, le Pacte budgétaire est accepté sans y changer une virgule par F. Hollande.

**Pour l'Union européenne « La viabilité des retraites, des soins de santé et des prestations sociales »** est subordonnée à la situation budgétaire, à la dette. C'est l'opposé de **notre Sécurité sociale**.

Pour le Pacte budgétaire et le pacte pour l'euro plus qui lui est lié, le modèle de réforme de la protection sociale c'est la Grèce. Je cite : « **Les réformes de la sécurité sociale... ont bien progressé dans plusieurs pays, dernièrement en République tchèque, en Grèce, en Espagne et en Italie...** » ; « **Il est toutefois nécessaire que des mesures supplémentaires soient prises, sans attendre** »

A l'approche de l'élaboration du budget de l'État et de la Sécurité sociale, le PLFSS, la Cour des Comptes, les médias, se déchainent sur le « trou » de la Sécu. Ça ne les empêche pas de se féliciter que le MES (Mécanisme européen de stabilité) implique de verser 16 mds € cash et valide une garantie de la France de 140 mds € supplémentaires. Les budgets, c'est toujours des choix politiques.

Respecter le Pacte budgétaire implique plusieurs types de mesures :

- ▶ limiter drastiquement les dépenses, donc les prestations remboursées ;
- ▶ baisser les salaires, salaire brut et cotisations sociales patronales sous le prétexte fallacieux de renforcer la compétitivité. Le gouvernement entend baisser les 2 ;
- ▶ faire compenser la baisse de ressources qui en résulte par la TVA, la CSG, les taxes, les assurances privées

**François Hollande** a supprimé la TVA « sociale » ce dont nous nous sommes félicités. Malheureusement dans son interview du 9 septembre sur TF1 Il affirme comme le MEDEF, comme N. Sarkozy qu'il n'est pas normal que le financement de la Sécurité Sociale repose essentiellement sur les salaires. C'est une contre-vérité qui remet en cause le fondement de la Sécurité sociale.

- ▶ L'origine des cotisations sociales remonte aux années 1820 / 1830 : quand on était malade, il fallait demander la charité pour se soigner, soigner un enfant, sa famille. C'était aléatoire et c'était jugé à juste titre humiliant. Les ouvriers ont donc décidé de se cotiser pour créer des mutuelles. La cotisation, ce n'est pas une « charge » supportée par le patronat, mais c'est une partie du salaire qui est versé à la Sécurité sociale pour être utilisée par ceux qui en ont besoin quand ils en ont besoin. C'est pourquoi on dit que c'est du salaire socialisé.
- ▶ Les mutuelles du 19ème siècle, notre Sécurité sociale, ce n'est plus la charité, ce sont des droits. La campagne qui se déchaîne contre les retraités ou les chômeurs fainéants c'est la remise en cause de la notion de **droit**.
- ▶ Elle prépare la réforme systémique de la Sécurité sociale, de l'ensemble de la protection sociale, que N. Sarkozy n'avait pas osé engager, mais qui est toujours exigée par la Commission européenne et les agences de notation.

▶ Il n'y a pas de différence entre cotisation salariale et cotisation patronale. Cette distinction artificielle a été créée pour donner le droit au patronat de participer à la gestion de la Sécu, sinon il n'y aurait que les syndicats de salariés.

▶ Baisser les cotisations sociales patronales, c'est baisser les salaires. Quel que soit le gouvernement qui le propose, c'est inacceptable.

En plus ça creuse le « trou » de la Sécu. Donc il faut trouver une compensation :

- ▶ ça peut être l'augmentation de la TVA, appelée TVA « sociale » ou autrement ;
- ▶ mais ça peut aussi être l'augmentation de la CSG, et même deux augmentations pour les retraités.

La CSG est un impôt affecté (Cour des Comptes). On entend dire que la CSG est plus juste car les revenus du capital y participent. On peut dire pareil de la TVA car tout le monde ne paie pas la TVA sur le caviar ou les yachts.

La CSG est payée à 88 % par les salariés. C'est pour ça que le MEDEF ne cesse de clamer que TVA ou CSG, il s'en fiche : dans les deux cas ce qui est gagné par les actionnaires est payé par les salariés. La CSG a été créée par M. Rocard en 1991. Un rapport de la Mutualité prouve que c'est un transfert des entreprises vers les ménages. Quant à l'emploi promis, on peut l'attendre longtemps car cette politique est à l'origine de la crise. C'est pourquoi il faut remettre en cause la CSG, les exonérations et exemptions de cotisations sociales patronales.

Le patronat, la droite, veulent faire coup double : baisser ce qu'ils appellent les « charges » et démanteler la Sécurité sociale. Leur trouvaille c'est « qu'il n'y a pas de raison que la politique familiale soit payée par les entreprises ». Donc il faudrait supprimer les cotisations de la branche famille. Au passage ils récupéreraient 35 mds. Et ils ajoutent qu'ils n'y sont pour rien si quelqu'un tombe malade. Quant aux retraités, ils veulent une réforme systémique largement fondée sur les assurances privées, la capitalisation.

C'est une gigantesque arnaque ; la Sécurité sociale est un tout. La notion de branche n'existait pas lors de la création de la Sécu en 1945. Ça a été une régression imposée par de Gaulle en 1967, juste avant qu'en mai juin 68 on lui dise « de Gaulle, 10 ans, ça suffit ! ».

L'enjeu c'est donc une baisse sévère de pouvoir d'achat et le démantèlement général de la Sécu vers un financement par l'impôt, TVA, CSG, taxes sous toutes les appellations et tous les prétextes, assurances privées.

C'est le système dont les américains ne veulent plus. Nous non plus on n'en veut pas.

Non à la baisse des cotisations patronales, non à la TVA « sociale » ou « écologique », non à l'augmentation de la CSG, non à la ratification du Pacte Merkozy.

Oui à l'augmentation de l'emploi et des salaires, oui à la Sécurité sociale de 45 !

**Manifestons toutes et tous  
le 30 septembre et le 6 octobre !**

# ACTUALITÉ SOCIALE

## Manifeste des médecins solidaires (MMS)

*A l'initiative de 111 médecins girondins les signataires de ce manifeste appellent les Médecins de France à les rejoindre pour dire « OUI à la Santé Solidaire, NON aux dépassements d'honoraires »*

Notre Sécurité sociale nous a globalement permis :

- ▶ d'avoir un des meilleurs systèmes de santé au niveau mondial ;
- ▶ d'assurer un large accès aux soins pour tous ainsi que la défense des pratiques et statuts des professionnels de santé.

Son système d'assurance maladie solidaire reposant sur le grand principe :

### **"CHACUN COTISE SELON SES MOYENS ET SE SOIGNE SELON SES BESOINS"**

a fait reculer la peur face à la maladie, amélioré le quotidien des actifs et des retraités, augmenté notre durée de vie, contribué au développement de la vie familiale.

Mais, depuis quelques années, nous assistons à l'augmentation du renoncement aux soins pour raison financière. Il a concerné 29 % de la population en France en 2010. Ceci est dû grandement à la multiplication de taxations multiformes (qui s'ajoutent aux restes à charge historiques, déjà très pénalisants pour les grands malades et pour nos anciens) :

- ▶ déremboursements de médicaments, de matériel médical et de soins ;
- ▶ nombreux forfaits s'appliquant simultanément ;
- ▶ franchises de 1€ sur les actes ambulatoires, de 0,5€ par boîte de médicaments et par acte para-médical, de 2€ sur les transports sanitaires ( à l'aller...et au retour ! ) ;
- ▶ incitation à l'automédication ;
- ▶ pénalisation du hors parcours de soins ;
- ▶ limitation de l'accès au 100% et à l'AME ;
- ▶ taxation répétée des contrats complémentaires santé (y compris ceux des mutuelles authentiques) qui en augmentent notablement les tarifs ;
- ▶ **dépassements d'honoraires** (en augmentation et risquant de se généraliser avec l'arrivée prochaine du secteur optionnel).

Ces dépassements représentent 12% de l'ensemble des honoraires médicaux en 2010 (2,5 milliards d'euros sur

un total de 21). Ils sont pratiqués par une minorité de médecins (7% des généralistes, 41% des spécialistes libéraux et 4,5% des médecins hospitaliers) qui prétendent exercer une médecine de qualité supérieure...méritant d'être payée à son juste prix... !

Nous soussignés tenons à affirmer que ces **dépassements prélevés dans la poche de nos concitoyens** constituent eux aussi un **outil de démolition de la santé solidaire**.

Nous invitons nos confrères, médecins « dépasseurs »,

- ▶ à situer, comme nous, leurs revendications catégorielles légitimes de statuts et de revenus dans le cadre de la solidarité nationale ;
- ▶ à considérer nos pratiques comme au minimum égales aux leurs sur les plans technique et éthique.

***Cette pétition s'adresse à l'ensemble des Médecins de France. Elle peut être retournée à :***

« La Santé Un Droit Pour Tous » 6 Rue de Balaclava  
33800 Bordeaux

ou par courriel à : bercoadou@wanadoo.fr

*en indiquant nom, prénom, qualité (actuelle ou antérieure) mail et lieu de pratique professionnelle ou d'habitation.*

***Si vous n'êtes pas médecin et que vous souhaitez soutenir ce manifeste :***

[http://www.petitions24.net/soutien\\_citoyen\\_au\\_manifeste\\_des\\_medecins\\_solidaires#form](http://www.petitions24.net/soutien_citoyen_au_manifeste_des_medecins_solidaires#form)



***Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) - Cet été une délégation de Résistance Sociale, composée de Lucien Jallamion et Denis Durand, a été accueillie au congrès de nos amis et camarades du syndicat enseignant SNAPEST qui s'est tenu à Aïn-Temouchent en Algérie. Nous tenons à saluer le travail de ces camarades, leur combat pour l'éducation, essentiel pour construire une Algérie démocratique et moderne où la laïcité a encore à trouver sa place.***

# AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

## DE QUOI L'ASSOUPPLISSEMENT EST-IL LE NOM ?

Par Martine CHANTECAILLE (<http://martinechantecaille.fr/>)

Parmi les métaphores couramment utilisées en politique, celle de l'« assouplissement » tient une place de choix, particulièrement à droite. Ce fut notamment le cas sous le dernier quinquennat : des 35 heures à la carte scolaire, de la loi SRU sur le logement social à l'ouverture dominicale des commerces, lois et règlements devaient être « assouplis », adaptations et exceptions autorisées, bref l'heure était à ce qu'on aurait pu aussi appeler la « dérèglementation » généralisée. Mais, parler d'« assouplissement », c'est beaucoup mieux ! Pourquoi se priver d'une arme rhétorique évoquant la liberté dans l'océan des contraintes, l'intelligence dans le mécanisme, l'adaptation face à la rigidité, le pragmatisme face au dogmatisme, la « douceur dans un monde de brutes » quand la « dérèglementation » risque toujours d'éveiller quelques soupçons sur l'intérêt réel visé par ces transformations ?

La variation de l'éloge de la « souplesse » est à ce titre très éloquente : si la droite vante les mérites d'assouplissements touchant le code du travail afin de nous sauver de la « rigidité » des lois et règlements non adaptés à une réalité mouvante et diverse, elle a, par contre, fermement défendu l'idée d'une « règle d'or » imposant, coûte que coûte (et ce quelle que soit la conjoncture) des choix économiques décisifs<sup>[1]</sup>. Belle transmutation des défenseurs de la flexibilité en adeptes d'une rigidité économique à faire pâlir tout planificateur dogmatique : la « soupline »-rhétorique pour la mise en cause des acquis sociaux mais l'éloge du marbre pour la réduction des déficits !

Or, s'interdire par avance de mener des politiques contracycliques, c'est prendre le chemin d'une régression démocratique. On risque, en effet, à plus ou moins court terme, d'empêcher l'État d'être en mesure de garantir les droits sociaux tels que la constitution les énonce (assurer « à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement », garantir à tous « la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs », apporter « des moyens convenables d'existence » à « tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler »). Mais on enlève aussi aux citoyens en responsabilité demain le choix de la politique à mener à l'égard des déficits. N'est-ce pas pourtant sur le principe démocratique que la « rigidité » devrait s'imposer en réservant le choix des adaptations contextuelles aux moyens de l'atteindre ? Une inversion de la fin et des moyens problématique et il n'est donc pas étonnant que les voix de J. Habermas<sup>[2]</sup> comme d'E. Balibar<sup>[3]</sup> se soient récemment élevées pour réclamer d'urgence un sursaut démocratique en Europe.

L'entêtement à défendre certains « assouplissements », malgré la démonstration de leurs effets socialement désastreux, témoigne également de la présence de l'idéologique à l'œuvre derrière un pseudo-pragmatisme. Exemple privilégié en cette période de rentrée : la « carte

scolaire » que X. Darcos avait voulu « assouplir » en 2007. Cette annonce avait alors provoqué des critiques pointant, par avance, le renforcement des inégalités que ne manquerait pas d'entraîner la « liberté » du choix de l'établissement. L'expérience est venue depuis confirmer ce que ces critiques anticipaient. Un rapport de deux inspecteurs de l'Éducation Nationale dont *Le Monde* avait révélé la teneur<sup>[4]</sup> l'avait mis en évidence dès 2008 : l'« assouplissement » conduisait à une nouvelle dégradation de la mixité scolaire « accélérant les processus sociaux déjà à l'œuvre depuis des années ». La simple logique « pragmatique » aurait donc voulu que face à ce résultat, on « adapte » une autre méthode. Mais non ! X. Darcos avait alors annoncé que l'assouplissement allait se poursuivre. Par cette persistance, il témoignait au mieux d'une foi à toute épreuve dans le credo libéral de la « main invisible » harmonisant, à l'école comme ailleurs, les « offres » et les « demandes », au pire d'une volonté de faire de l'école non pas un instrument correcteur d'inégalités mais le simple reflet d'une société concurrentielle.

Vouloir réouvrir ce dossier de l'« assouplissement de la carte scolaire » comme Vincent Peillon en a l'intention afin de contrer l'effet « ghettoisation », c'est, au contraire, « adapter » pragmatiquement le moyen à la fin émancipatrice confiée à l'école. Cette formation passe par la maîtrise de la langue mais aussi l'apprentissage d'une distance critique vis-à-vis des mots avec lesquels nous pensons quotidiennement, en laissant parfois filer des métaphores que nous pouvons, au contraire, apprendre à déconstruire.

[1] Tout récemment encore, lors de l'Université d'été du Medef, Laurence Parisot expliquait demander : « une souplesse, une simplification des procédures du droit du travail pour ajuster l'organisation de l'entreprise, éventuellement les effectifs, en fonction de la situation de l'entreprise, de la conjoncture d'une manière générale », tout en vantant la nécessité d'une règle d'or.

[2] J. Habermas, *La constitution de l'Europe*, Gallimard, 2012. A lire aussi, la tribune « Plus que jamais l'Europe » co-signée par Peter Bofinger, Jürgen Habermas, Julian Nida-Rümelin, *Le Monde*, 4/09/2012

[3] E. Balibar, Quelle Europe démocratique ? Réponse à J. Habermas (*Libération*, lundi 3/09/2012)

[4] Jean-Pierre Obin et Christian Peyroux, inspecteurs avaient remis un rapport à Xavier Darcos très explicite sur les conséquences de l'« assouplissement » : « La question de la survie de certains collèges est ouvertement posée, écrivaient-ils. C'est aux deux extrémités de la hiérarchie des établissements que la mixité sociale est mise le plus rudement à l'épreuve : dans les établissements les plus convoités, il y a peu d'élèves de condition modeste; dans les collèges les plus évités, ce sont les catégories favorisées qui ont disparu. »

# ACTUALITÉ SOCIALE

## UNE BOMBE FISCALE À RETARDEMENT...À EFFET IMMÉDIAT !

Par Jean-Pierre MENARD, syndicaliste

**Le parlement a supprimé une demi-part fiscale** aux célibataires, veuves - veufs - divorcé(e)s - séparé(e)s vivants seuls et ayant au moins un enfant majeur imposé distinctement. Ce texte a été voté dans le cadre de la loi de finances pour 2009 (art 92 II). Son application est progressive de 2009 à 2012. Ce texte a été modifié le 29/12/2010, il reporte la suppression définitive de cette demi part de 2012 à 2013.

Jusqu'au 31 décembre 2008, toutes les personnes concernées bénéficiaient d'1/2 part supplémentaire lorsqu'elles établissaient leur déclaration d'impôt. **La loi des Finances pour 2009 dispose que les revenus 2009 ne bénéficieront plus de cette 1/2 part, sauf si l'enfant a été élevé seul par les intéressés pendant au minimum cinq ans.**

**Ce texte de loi va entraîner de lourdes conséquences pour des millions de retraités mais aussi d'actifs** (un sénateur M. Simon Sutour (question écrite JO du Sénat du 19/02/2009)) a donné le chiffre de 4 millions de personnes concernées par la perte de cette demi-part, dans sa réponse du 21/05/2009 le ministère n'a pas contredit le parlementaire.

Toutes les personnes bénéficiant de cette 1/2 part avant 2009, vont la perdre avec l'imposition des revenus 2013. Ainsi, une partie d'entre elles **verront leur revenu disponible amputé de 10 à 20 %** par effet cumulé de la perte de l'exonération de la Taxe d'Habitation, de la redevance audiovisuelle, de la taxe foncière, et de l'imposition des retraites et pensions à la CSG/CRDS à 7,1 % et du paiement d'un impôt sur le revenu.

**Pour les actifs concernés, c'est sur l'Impôt sur le revenu et la Taxe d'habitation que les effets sont visibles**

**Ce sont les retraités qui perçoivent une pension ou retraite entre 950 € (barème d'imposition 2010) et 1 500 € mensuels qui vont être le plus «pénalisés» car les plus ponctionnés.**

1. **la tactique est perverse,**
2. **les effets mécaniques sont redoutables,**

**1 - Tout d'abord, depuis 2009 :**

- **1) on exclut les nouveaux (célibataires, veuves, veufs divorcé(es) et séparé(es), qui auraient pu bénéficier de ce régime**
- **2) tous les anciens bénéficiaires sont exclus progressivement en ramenant la réduction d'impôt consécutive à l'application de cette demi-part à :**
  - **855 € pour l'imposition des revenus 2009,**
  - **680 € pour l'imposition des revenus 2010,**
  - **400 € pour l'imposition des revenus 2011,**
  - **120 € pour l'imposition des revenus 2012.**

**Cette tactique du «diviser» - les redevables n'étant concernés qu'à tour de rôle - est manifeste.**

**Cette mise en place progressive a pour but inavoué d'éviter une réaction populaire massive,**

**2 - Une fois, le seuil du revenu fiscal de référence atteint, cela entraîne l'imposition**

- **à la Taxe d'habitation,**
- **à la Redevance audiovisuelle,**
- **à la Taxe foncière,**
- **à la Contribution sociale généralisée,**
- **à la Contribution au remboursement de la dette sociale,**
- **mais aussi aux tarifs plus élevés en matière d'aide ménagère, de transports collectifs, etc.**

**C'est donc une paupérisation d'une nouvelle strate de la population qui s'annonce dès aujourd'hui mais avec le point d'orgue en 2013.**

Cette situation est d'autant plus scandaleuse que dans le même temps on a accordé divers avantages aux redevables imposables à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en relevant de manière conséquente le seuil d'imposition de 800 000 € à 1 300 000 € et en réduisant les taux.

Nous dénonçons cette loi injuste et nous vous invitons à interpeller avec nous les candidats aux prochaines élections présidentielles et législatives pour qu'ils s'engagent à interrompre le racket en cours sur une population fragilisée.

# ACTUALITÉ SOCIALE



Communiqué Résistance Sociale / Convergence Services Publics

## TOUS À LA MANIFESTATION LE 30 SEPTEMBRE À PARIS, 13h30 PLACE DE LA NATION CONTRE LA RATIFICATION DU PACTE BUDGÉTAIRE

(TSCG, Traité pour la stabilité, la Coordination, la Gouvernance de la zone euro)

Pour défendre nos services publics et nos acquis sociaux

### APPEL POUR UN RÉFÉRENDUM

Depuis le début de l'année 2012, Résistance Sociale et la Convergence de Défense et Développement des Services Publics **mènent une campagne** et font signer une pétition contre la ratification du Pacte budgétaire. Plusieurs milliers de militants associatifs, syndicaux, politiques l'ont signée.

Aujourd'hui, le ministre du budget, Jérôme Cahuzac, déclare : « *un grand pays, quand il donne sa parole, doit la respecter* ». En conséquence il appelle à la ratification par voie parlementaire et à l'application du Pacte budgétaire, de sa « règle d'or ». Il n'a pas été « recadré ».

#### C'est faux et antidémocratique

- **Non, la France n'a pas donné sa parole.** Ni le Parlement, ni le peuple par référendum n'ont ratifié ce Traité. Nicolas Sarkozy avait déclaré que sa réélection vaudrait approbation du Traité. Sa défaite est un refus, pas un plébiscite pour le traité et sa politique d'austérité !
- Si une nouvelle majorité ne peut pas changer les choix de la précédente, alors il ne fallait pas se faire élire pour le « changement ».

François Hollande, lui, a donné sa parole (proposition n° 11) :

« ... Je renégocierai le traité européen issu de l'accord du 9 décembre 2011 en privilégiant la croissance et l'emploi, et en réorientant le rôle de la Banque centrale européenne dans cette direction. »

Le traité « Merkozy » n'a pas été renégocié, ni modifié d'une virgule.

**Le respect de la République, de la souveraineté populaire, passe par un débat national et un référendum.**

La défaite de N. Sarkozy, le fait que F. Hollande jugeait nécessaire de renégocier le traité devraient suffire à ne pas le ratifier ou à le soumettre au référendum. Ce traité retirerait le pouvoir budgétaire au Parlement qui deviendrait une coquille vide. C'est une remise en cause majeure de la souveraineté populaire ; **Seul le peuple peut la décider.**

#### Pacte budgétaire et « pacte de croissance » n'ont rien à voir

La confusion entre les deux est volontairement organisée :

- le Traité est permanent. Les mesures budgétaires ponctuelles de 120 Md€ - qui ne sont pas un pacte - n'ont aucun rapport ;
- les 120 Md€, montant ridicule à l'échelle européenne, ont été décidés bien avant l'élection de François Hollande ;
- la participation de la France au financement est certaine, mais l'emploi ne sera pas forcément en France. D'ailleurs comment parler de croissance quand faute de budget on parle de revenir sur les investissements décidés (Canal Seine-Nord, SNCF...) ?

**Le respect par anticipation du Pacte « austéritaire » et de sa règle d'or c'est 40 Md d'euros - voire plus - à dégager dès 2013, soit environ 2 000 € par foyer.** « *ça ne fera pas plaisir* » (J. Cahuzac).

- **Le seul moyen autorisé par le couple pacte pour l'euro plus / pacte budgétaire, ce sont les coupes sur les services publics, la protection sociale, et l'augmentation tous azimuts des impôts et taxes.**
- **Conformément au pacte budgétaire, la « compétitivité », la baisse du « coût » du travail, chère au MEDEF et à l'Union européenne, est le maître mot de la rentrée : il faudrait devenir « compétitif » avec les pays à bas salaire comme la Roumanie ou la Bulgarie (SMIC de l'ordre de 150 €).**

**Nous ne voulons pas de la politique du pacte budgétaire qui a mené la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Italie... une catastrophe économique et sociale.**

Non seulement cette politique est socialement inacceptable, mais tout le monde sait qu'elle mènerait à une récession sans fin, que chaque année serait pire que la précédente.

#### APPEL À LA MOBILISATION POUR UN RÉFÉRENDUM

Au Parlement la droite voterait le Pacte budgétaire car c'est SA politique, négociée et signée par Nicolas Sarkozy !

**C'est au peuple de décider de son avenir par référendum.**

**Plus que jamais nous appelons à la mobilisation contre la ratification du pacte budgétaire**

**Contacts presse : Patrick Hallinger : 06 81 52 27 39 / Jean-Claude Chailley : 06 64 68 15 25**

# COUP DE GUEULE

**Aux armes, citoyens !**

*Par Pierre-Yves MESCOFF*

Il est peu probable que les grands médias (et même les plus petits) évoqueront cet anniversaire. Non, il ne s'agit pas de celui de Johnny Halliday, du prince Williams ou de Kate Middleton, dont on parle beaucoup dans la presse people ces temps-ci.

Il s'agit plus simplement du 220<sup>ème</sup> anniversaire de l'instauration de la République en France, le 21 septembre 1792, au lendemain de la victoire de Valmy.

Et pourtant, ce moment important, premier aboutissement de la Révolution française a eu des conséquences bien plus considérables pour notre pays que la santé de Johnny ou les agapes de la famille royale anglaise.

Je sais : évoquer la République, cela semble bien ringard pour la plupart de nos élites, qui aimeraient toutes ou presque se retrouver à la City de Londres ou utiliser les carrosses de la reine d'Angleterre.

Pourtant, si la France est aujourd'hui ce qu'elle est, c'est bien grâce à la force de la République (la « chose du peuple »), à ce « vouloir vivre ensemble » qui a permis l'intégration successive de vagues d'émigrants et la construction d'un ensemble uniforme et cohérent dans un pays autrefois morcelé entre provinces et dialectes assemblés au gré des conquêtes des rois de France.

C'est au nom de la République et de ses valeurs d'égalité, de justice et de fraternité que des millions d'hommes et de femmes sont morts au cours des deux guerres mondiales du siècle dernier, que la Commune de Paris a pu jeter les

premiers ferments de ce dont rêvait Jaurès : la République Sociale, objectif que nous portons encore aujourd'hui à Résistance Sociale.

La République est l'héritière du formidable élan du « siècle des Lumières » qui s'est forgé autour de l'idée que l'impôt devait être justement réparti et que les citoyens, par l'intermédiaire de leurs représentants, devaient décider de sa levée et de l'affectation des ressources de l'État.

Or, c'est précisément ce moment où on devrait en grandes pompes fêter son anniversaire que choisit le gouvernement composé d'hommes et de femmes qui prétendent se réclamer de Jaurès pour adopter le projet de loi permettant la ratification du traité européen dit Merkozy. Traité qui instaure l'austérité à perpétuité, mais surtout aboutit à dessaisir le Parlement et donc le peuple de son droit de voter librement le budget de la Nation. Pour faire bonne mesure, le gouvernement non seulement accepte que la Commission européenne ait un droit de regard sur le budget, mais s'apprête à créer une haute autorité chargée de surveiller l'application stricte de la discipline budgétaire. On se doute que, dans cet organisme, n'auront pas leur place les économistes qui rejettent la pensée néo-libérale.

Est-ce donc la fin de la République comme certains le disent ? On pourrait le croire, alors même que la statue de la République à Paris est recouverte d'un voile qui la cache entièrement. Je rappellerais toutefois que depuis deux siècles la République renaît toujours de ses cendres, grâce au courage d'hommes et de femmes qui n'ont pas cessé de porter son flambeau.

**VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION,  
ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication  
de RESO, association loi 1901

**Siège social :**

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)

Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice  
de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires  
par envoi.

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)